
1^{ER} DIMANCHE DE L'AVENT (C)

Samedi 30 novembre :

18h30 : LE BIOT, messe anticipée du dimanche

Dimanche 1^{er} décembre :

9h00 : SAINT JEAN D'AULPS (Plan d'Avoz)

10h30 : MORZINE

MESSES EN SEMAINE

Mardi 3 décembre : St François Xavier

18h00 : LA BAUME, chapelet et confessions

18h30-19h30 : Messe et Adoration

Pour Georges de MICHALSKI et ses parents Ladislav et Alice de MICHALSKI

• René et Jeanne POLLIEN • Juliette MORALLET et défunts de la famille.

Mercredi 4 décembre : St Jean de Damas

18h30 : LA CÔTE D'ARBROZ

Pour Nicole GALLAY et les défunts de sa famille • Reine et René BAUD • Karine THIERRIN et défunts de sa famille.

Jeudi 5 déc. : En l'honneur du St-Sacrement

18h30-20h00 : MORZINE, Messe et Adoration

19h00-20h00 : Permanence de confession

Pour une intention particulière (T et A P.)

23h00-24h00 : MORZINE, Heure Sainte

Vendredi 6 déc. : En l'honneur du Sacré-Cœur

18h00 : SEYTROUX

Pour le Père Noël BOUVET • Aux intentions des membres de la Garde d'Honneur.

Samedi 7 décembre : St André, apôtre

11h30 : MORZINE

2^{ÈME} DIMANCHE DE L'AVENT (C)

Samedi 7 déc. : Fête patronale de la St Nicolas

18h30 : LE BIOT, messe anticipée du dimanche

Verre de l'amitié après la messe

Dimanche 8 décembre :

10h30 : MORZINE

PERMANENCES

Presbytère de Morzine – 1 route de la Manche
mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h, le jeudi de 15h à 18h et le samedi de 9h30 à 11h30
(sauf jours fériés)



Neuvaine de l'Immaculée Conception

En cette année 2024, la solennité de l'Immaculée Conception tombant un dimanche, la fête sera célébrée le lundi 9 décembre. Chaque jour pendant neuf jours, entre le 1^{er} et le 9 décembre, vous êtes tous invités à prier la grande neuvaine de l'Immaculée Conception (bénie et encouragée par Sa Sainteté le Pape François) pour nos familles, notre paroisse Saint Guérin et la France.

2024 est une année particulière puisque nous fêtons :

- le 170^{ème} anniversaire du dogme de l'Immaculée Conception (1854)
- le 60^{ème} anniversaire de la proclamation de Marie, Mère de l'Église (1964)
- la réouverture de Notre-Dame de Paris

- 1) Chaque jour, prier une dizaine de chapelet, suivie de 3 fois l'invocation : « Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à Vous. »
- 2) Communier le jour du 9 décembre (ou un autre jour de l'octave) – confession recommandée.

Prière ci-dessous à dire chaque jour de la neuvaine.

«Vierge Marie, sainte Mère de Dieu, comme autrefois vous avez fait jaillir la source de Massabielle, par votre douce intercession maternelle, faites jaillir du Cœur de votre divin Fils le don de Dieu, l'Esprit Saint, et répandez-le sur chacun de vos enfants.

Vous avez demandé à Bernadette d'aller dire aux prêtres « qu'on bâtit ici une chapelle, et qu'on y vienne en procession ». Nous entendons votre appel, et en vous choisissant aujourd'hui pour Mère, nous voulons bâtir l'Église dans nos cœurs et dans le cœur de tous nos frères.

Vierge Immaculée, douce Mère de l'Église, donnez à vos enfants l'amour de l'Église, et soyez pour eux un refuge assuré jusqu'aux derniers temps. Amen. »

DENIER DE L'ÉGLISE

C'est la contribution annuelle des catholiques à la vie de leur Église diocésaine. Le Denier contribue au traitement des prêtres en activité et à la rémunération des laïcs salariés, ainsi qu'à la prise en charge de la formation des séminaristes. En participant au Denier, vous vous engagez à faire vivre votre Église et lui donnez les moyens de mener à bien sa mission...

Le Denier n'est pas qu'une participation financière : il exprime l'attachement au Christ et à son Église. Le don d'une partie de ses ressources pour faire vivre sa communauté spirituelle s'inscrit fortement dans la tradition. Il s'agit aussi d'une démarche de gratitude.

Vous trouverez des enveloppes pour votre don au presbytère. Vous pouvez donner en ligne à cette adresse : <https://secure.diocese-annecy.fr/don-denier>

Dans tous les cas, un reçu fiscal vous sera envoyé afin que vous puissiez faire valoir vos droits. Que le Seigneur vous bénisse et vous garde !

QUAND FAIRE SA CRÈCHE DE NOËL ET QUAND LA RETIRER ?

Les Provençaux démarrent la période de préparation le 4 décembre, par la sainte Barbe. Dans d'autres régions, comme l'Est de la France, on préfère installer la crèche le jour de la saint Nicolas, le 6 décembre ou encore le premier dimanche de l'Avent. Si bien évidemment, tous les personnages sont en place dès le premier jour, l'Enfant-Jésus ne sera placé dans sa mangeoire que dans la nuit du 24 au 25 décembre, au retour de la messe de Minuit ! Dans certaines familles, chaque soir de l'Avent, on place dans la mangeoire un brin de paille supplémentaire afin de préparer un lit confortable à l'Enfant-Jésus. Les bergers, guidés par l'étoile, sont les premiers à venir rendre grâce, mais les rois mages sont encore en route. Si l'installation le permet, ils seront placés au loin. Toutefois, ils n'arriveront face à la crèche que le jour de l'Épiphanie, le 6 janvier. Certains enlèvent la crèche le troisième dimanche après Noël, après le baptême du Christ, quand on revient en temps ordinaire. Mais la tradition veut que la crèche reste dans les maisons jusqu'au 2 février, date de la présentation de Jésus au Temple.

ESPÉRANCE ET VIE

Lundi 9 décembre, dès 14h30 à la salle paroissiale de Montriond, le mouvement des Veuves et des Veufs organise une rencontre d'amitié et de prière avec notre diacre Marc MUFFAT.

PUBLICATION DES BANS

Il y a projet de mariage entre François POMAREDE, fils de François POMAREDE et de Régine PONS, avec Cassandra BARDOT, fille de Pascal BARDOT et de Véronique DEMANGE. Ce mariage est prévu en l'église de Morzine le 7 décembre à 14h30.

NOS PEINES

- L'eucharistie sera célébrée **le dimanche 1^{er} décembre à 10h30 en l'église de Morzine** pour le repos de l'âme de Madame Bernadette MARULLAZ, âgée de 79 ans, dont les obsèques ont été célébrées en l'église de Montriond le lundi 25 novembre.
- L'eucharistie sera célébrée **le dimanche 1^{er} décembre à 10h30 en l'église de Morzine** pour le repos de l'âme de Monsieur Henri ANTHONIOZ, âgé de 73 ans, dont les obsèques ont été célébrées en l'église des Gets le jeudi 28 novembre.

CETTE SEMAINE

LA SAINTE EUCHARISTIE SERA OFFERTE POUR :

- **AU BIOT, samedi 30 novembre à 18h30 :**
Daniel T'SJOEN • Familles André et Jean-Pierre TOURNIER • Danièle CETTOUR-CAVÉ • Emile et Franceline VULLIEZ et familles • Rémy DEGRANGE et parents défunts • Fernande PAGE • Marc BOUDZY et sa Maman Marthe.
- **À ST-JEAN-D'AULPS, dimanche 1^{er} déc. à 9h00 :**
Fabien COTTET-GALLAY • Sophie CHARNAVEL • Nicole VULLIEZ • Bernard et Marie-Jo MAGNIN • Bruno LAGERSIE • Armel LAGERSIE • Défunts des familles LAGERSIE • Défunts des familles HAUBERT • Christian PASINI • Gilberte, Robert TAVERNIER, leur fille Danielle et parents défunts • Françoise et Joseph DELERCE-MAURIS, Patrick et défunts de la famille.
- **À MORZINE, dimanche 1^{er} décembre à 10h30 :**
Henri ANTHONIOZ • Bernadette MARULLAZ •
Gérard MATHIAS • Franck BATTALER • Quentin CHAUPLANNAZ • Odille MARULLAZ • Thierry POLLET-VILLARD et Joseph TABERLET • Paul et Martin PERRIER et familles • Bernard GILLES • Raymond PAGE • Vivants et défunts de la famille RICHARD-ROSEREN • Louis et Jeanine ROMULUS et André et Marie-Louise MICHAUX • Marie, Jacques et Denise GAYDON • Fernand et Thérèse SCHERRER • Renée GAYDON et son époux Gilbert • Guy KREBS et vivants de sa famille • Germaine BAUD et parents défunts • Denise et Roger GALLAY • François PAGE • Odile COPPEL • Huguette COPPEL • Nicolas TRICOU • Joseph ANTHONIOZ • Vivants et défunts des familles GAGNEUX-DUCRET • Père Michel COLINEAU • Pour les âmes du purgatoire • Jeanne DUCRETTET • Micheline et Auguste GAILLARD et familles • A l'intention de la Sainte Vierge pour un malade • Roger PLAGNAT • Marc BOUDZY et sa Maman Marthe.